

## MAROC

EN MARGE DE LA 6<sup>ème</sup> ÉDITION DU FORUM  
POUR L'AVENIR

*Dans un contexte géopolitique difficile et un monde marqué par la montée des extrémismes, le Maroc s'est engagé résolument dans un processus de réformes multiples pour renforcer l'État de droit et d'ancrer les règles et les pratiques démocratiques.*

**A**fin de rendre le processus de démocratisation définitivement irréversible, le Royaume du Maroc a initié une série de réformes législatives, institutionnelles et organisationnelles en vue d'élargir et de normaliser le champ des libertés et des pratiques démocratiques. Ces différentes réformes sont menées en concertation avec l'ensemble des composantes de la société civile.

Libérée des blocages du passé, la société marocaine s'accoutume à vivre la "politique autrement". En effet, l'œuvre de rénovation accomplie en dix années de règne par Sa Majesté le Roi Mohammed VI n'en est qu'à ses débuts mais elle transforme profondément la société marocaine.

Ainsi, le Maroc mène de front plusieurs réformes, notamment dans les domaines politique, économique, religieux, social et culturel. Cette dynamique de réformes a permis au Maroc de se positionner sur l'échiquier régional et international.

#### La démocratie participative

Révisé en 2002 en prévision des élections législatives et locales, le code électoral a introduit deux innovations majeures : de nouveaux modes de scrutin et l'abaissement de la majorité électorale à 18 ans pour permettre une meilleure participation de la jeunesse. La mise en place d'une liste nationale a favorisé une plus grande participation politique des femmes.

Ce processus a le mérite d'avoir installé le Maroc parmi les nations qui fondent leurs choix sur l'engagement effectif et libre de leurs populations. Cependant, la vraie manifestation de la démocratie participative est celle qui s'exerce déjà à travers les collectivités locales auxquelles la réforme adoptée sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI a conféré de larges prérogatives. La décentralisation, la déconcentration et la régionalisation, qui sont restées longtemps au stade de projets, sont devenues opérationnelles grâce à la dynamique déclenchée par le nouveau concept de l'autorité.

La rénovation de l'appareil judiciaire La réforme de la justice, entamée au début des années 90, a connu une véritable impulsion, une décennie plus tard,

dans le sens du renforcement de son indépendance et de son autorité.

La mise à niveau de ce secteur a principalement visé l'approfondissement de la démocratie, par la mise en œuvre de la règle de l'égalité de tous devant la loi, et par la création de juridictions spécialisées comme les tribunaux administratifs, les tribunaux de commerce et les tribunaux de la famille.

De même, le système judiciaire s'est vu renforcé par l'adoption de différents textes de loi ainsi que la mise en place de plusieurs institutions, dont notamment :

\* La création de l'IER en 2003 : Installée, en décembre 2003, par le Souverain, Cette commission ad hoc s'est vue confier la tâche de clore définitivement les dossiers relatifs aux disparitions arbitraires et arrestations forcées, selon les normes internationalement admises : [www.ier.ma](http://www.ier.ma) ;

\* Diwan al Madalim : «Diwan al Madalim » (ombudsman) a amélioré d'une façon significative la relation entre les citoyens ou un groupe de citoyens, d'une part, et l'administration ou tout autre organe ayant une autorité publique de l'autre part. : [www.dam.ma](http://www.dam.ma) ;

\* La mise en place de l'Observatoire national de la corruption et de développement de la transparence;

\* Le Code de la famille : la promulgation en 2004 du Code de la famille (Moudawana), suivi, trois ans plus tard, par la réforme du Code de la nationalité,

ont renforcé le statut juridique de la femme.

Plus récemment, dans son discours, du 20 août 2009, prononcé à l'occasion du 56<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple en 1953, le Roi Mohammed VI a présenté une stratégie en six points de la réforme du système judiciaire, un sujet qui a fait l'objet d'intenses débats au cours des derniers mois.

Cette réforme s'articule autour de six axes principaux : la consolidation des garanties de l'indépendance de la justice, la modernisation de son cadre normatif, la mise à niveau de ses structures et de ses ressources humaines, l'amélioration de l'efficacité judiciaire, l'ancrage des règles de moralisation de la justice pour la prémunir contre les tentations de corruption et d'abus de pouvoir, et la mise en œuvre optimale de la réforme.

Dans le cadre cette réforme annoncée, il y a lieu de souligner la création d'une instance consultative qui sera un cadre de réflexion sur les affaires légales relatives au système judiciaire, pour assurer au Conseil supérieur de la magistrature un statut digne de son rang en tant qu'institution constitutionnelle à part entière.

#### Réforme du champ Religieux

L'une des plus importantes et audacieuses réformes adoptées par le Maroc est celle qui a trait au champ religieux et dont l'objectif principal est de défendre les vraies valeurs et principes

de l'islam tolérant, ouvert et modéré.

C'est dans cet esprit là que Sa Majesté le Roi a créé le Haut Conseil des Oulémas (droit musulman), les Conseils régionaux des Oulémas, ainsi que le Conseil de la Communauté Marocaine en Europe. Leur mission consiste à aider les gens à mieux comprendre l'usage du rite Malikite, en particulier ses liens avec la loi fondamentale.

En outre, l'implication directe de la femme en tant qu'acteur principal dans l'évolution de la société reste sans aucun doute l'une des initiatives de réforme du champ religieux les plus importantes. Ainsi, le Maroc a nommé, et c'est une première dans le monde arabe et musulman, des prédicateurs de sexes féminins (mourchidates).

Les mourchidates auront essentiellement une mission d'encadrement, d'orientation, d'information et de sensibilisation religieuse. Elles ont également comme tâche de rattraper les carences observées en matière d'intégration de la question de la famille et de la femme dans la stratégie de sensibilisation religieuse au Maroc.

C'est dans ce sens qu'elles sont amenées à contribuer à l'activité culturelle, culturelle, sociale et dans les mosquées, en participant à la préservation de l'unité religieuse de la société et de sa cohésion, enseigner le Coran et donner des cours d'alphabétisation ; autant de missions qu'elles accomplissent essentiellement auprès des femmes, mais aussi des jeunes.

#### Réformes économiques

Le Royaume du Maroc a fait le choix, dès son indépendance, pour le pluralisme politique et le libéralisme économique, en consacrant le droit de propriété et la liberté d'entreprendre parmi les droits fondamentaux garantis par la constitution et par la loi.

Dans ce cadre, le Maroc poursuit son processus d'ouverture et d'adhésion au libre échange et traduit cette volonté par une politique économique et sociale basée sur la modernisation de sa législation et de ses structures d'animation et de régulation de l'activité économique (Cour des Comptes, Conseil de la Concurrence, Tribunaux de commerce, l'ANPME..), qui favorisent le dévelop-



*Suite page 19*

# MAROC

## EN MARGE DE LA 6<sup>ème</sup> ÉDITION DU FORUM POUR L'AVENIR

*Suite de la page 18*

pement d'un environnement des affaires créateur de nouvelles richesses et d'emplois.

Le Maroc est engagé à moderniser les infrastructures d'accueil et de logistique, améliorant le flux des échanges avec ses différents partenaires.

Le Maroc, qui se distingue par la bonne tenue des principaux indicateurs économiques, et des fondamentaux indispensables à la bonne gouvernance économique, constitue une plate forme en pleine croissance, ayant un accès privilégié et diversifié à plusieurs marchés européens, américain, arabe et africain.

Le Maroc a été qualifié par l'OCDE (Rapport de l'OCDE 2008), de modèle et d'exemple en matière de gouvernance et de gestion des réformes.

Cette consécration est le résultat de l'approche innovatrice et performante suivie par le Maroc dans la conduite de ces multiples réformes touchant tous les aspects de la vie politique et socio-économique du pays: la réforme de la justice, la loi sur les partis politique, la lutte contre la corruption, le nouveau concept d'autorité, la régionalisation...

Le Maroc a, aussi modernisé le cadre juridique commercial (le Code commercial, le Guide de l'Exportateur) et a mis en place un meilleur environnement des affaires; Code des investissements, Code du travail, Code des douanes, Codes des Assurances, la Charte de la PME, la réglementation du Change, les textes relatifs à l'activité domaniale, les dépenses publiques, la réglementation de la comptabilité publique, le cadre légal et réglementaire des entreprises publiques, le cadre légal et réglementaire de la privatisation, le cadre légal et réglementaire de la gestion déléguée, incitations fiscales, la réforme du système fiscal.

Le Maroc s'emploie, également à la mise en œuvre des Accords de Libre Echange conclus avec l'Union Européenne, la Jordanie, l'Egypte et la Tunisie, les Emirats Arabes Unis, les Etats-Unis d'Amérique, la Turquie et l'Accord d'Agadir, la Tunisie, l'Egypte et la Turquie, faisant du Maroc une plate-forme de production et d'exportation vers 55 pays.

### Réformes Sociales et Humaines

Sur le plan social, le Maroc a initié des chantiers qui suscitent beaucoup d'es-

poir. Des projets importants ont été engagés dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Le but étant la concrétisation des engagements du Maroc dans le cadre des Objectifs du Millénaire.

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) annoncée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 18 Mai 2005, s'inscrit dans une vision d'ensemble articulée autour de trois volets :

- ◆ processus politique de consolidation de l'Etat moderne : démocratie, l'Etat de droit, promotion des droits de la femme et de l'enfant ;
- ◆ Réformes et projets structurants générateurs de croissance ;
- ◆ Développement Humain dans ses dimensions économique, sociale et culturelle, fondé sur les principes de bonne gouvernance, à travers l'information, le suivi et l'obligation de rendre compte.

La mise en œuvre de cette initiative locale se fait en convergence avec les programmes sectoriels et les plans de développement des collectivités locales. Le processus de l'INDH vise donc

le renforcement du pouvoir décisionnel des populations concernées et de l'action des collectivités territoriales.

Fondée sur une vision globale et intégrée du développement social et humain; elle vise la lutte contre les déficits sociaux en jetant les bases d'un développement harmonieux des villes et des campagnes.

Par ailleurs, en juin 2007, le Gouvernement a créé le fond « JAIDA » dont l'objectif est de fournir une assistance financière aux associations de micro crédit.

Une autre réalisation majeure en matière d'amélioration de la situation socio-économique des populations est la conclusion du Millenium Challenge Account (MCA) avec les Etats-Unis. Les actions retenues sous ce programme aideront à réduire de 20% le taux de pauvreté dans les zones ciblées.

Le Gouvernement a également développé plusieurs plans d'assurance qui prennent en considération les spécificités de la société marocaine et les besoins des différentes couches qui la forment.

*Source: MAEC (Maroc)*

## BON À SAVOIR...

### CONNAÎTRE VOS CHOIX HYPOTHÉCAIRES

**V**ous avez décidé de chercher un nouveau logement ou vous avez peut-être trouvé celui de vos rêves et vous êtes prêt à faire une offre. Il est maintenant temps de penser à vos choix hypothécaires. Mais les possibilités sont si nombreuses...

#### Comment trouver le prêt hypothécaire qui répond à vos besoins?

Pour vous aider à prendre une décision éclairée, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a préparé les réponses suivantes à certaines des questions les plus fréquentes que se posent les Canadiens au moment de choisir un prêt hypothécaire :

#### Quelle est la différence entre un prêt hypothécaire traditionnel et un autre à rapport prêt-valeur élevé ?

Un prêt traditionnel est un prêt égal à un maximum de 80 % du prix d'achat (ou de la valeur marchande) d'un logement. Dans le cas d'un prêt traditionnel, l'acheteur verse une mise de fonds d'au moins 20 %

et n'a habituellement pas besoin d'une assurance prêt hypothécaire.

En revanche, si la mise de fonds est inférieure à 20 % du prix d'achat, l'acheteur doit contracter un prêt à rapport prêt-valeur élevé.

En général, un prêt à rapport prêt-valeur élevé doit être assuré (par exemple par la SCHL) contre un défaut de paiement de l'emprunteur.

#### Dois-je choisir un taux d'intérêt hypothécaire fixe, variable ou révisable ?

Lorsque vous contractez un prêt hypothécaire, vous devez choisir entre un taux fixe, variable ou révisable. Un taux fixe reste le même pendant la totalité du terme du prêt hypothécaire. Dans le cas d'un taux variable, le paiement demeure le même d'un mois à l'autre, mais le taux varie selon l'évolution du marché. Avec un taux révisable, le paiement et le taux varient tous deux selon l'évolution du marché.

Demandez à votre prêteur quel est le meilleur

taux pour vous.

#### Dois-je contracter un prêt hypothécaire ouvert ou fermé?

Dans le cas d'un prêt fermé, vous payez le même montant chaque mois pendant la totalité du terme du prêt. Un prêt fermé est un bon choix si vous préférez faire des paiements fixes et que vous ne prévoyez pas déménager ni refinancer votre prêt avant la fin de son terme. Avec un prêt ouvert, vous pouvez faire un paiement forfaitaire (supplémentaire) ou même rembourser la totalité du prêt en tout temps sans pénalité. Un prêt ouvert est un bon choix si vous songez à vendre votre logement dans un avenir rapproché ou si vous voulez avoir la possibilité de faire des paiements forfaitaires.

#### À quoi correspondent le terme, la période d'amortissement et le calendrier des paiements d'un prêt hypothécaire?

Le terme est la période de temps (habituellement de six mois à dix ans) pendant laquelle le taux d'intérêt et les autres

modalités de votre prêt hypothécaire sont en vigueur.

La période d'amortissement est la période de temps (comme 25 ou 30 ans) à la fin de laquelle vous aurez remboursé entièrement votre prêt hypothécaire. Enfin, le calendrier des paiements est la fréquence à laquelle vous ferez vos paiements hypothécaires, habituellement chaque mois, aux deux semaines ou chaque semaine.

Pour en savoir davantage ou pour obtenir gratuitement un exemplaire du guide de la SCHL intitulé L'achat d'une maison étape par étape ou des renseignements sur tout autre aspect lié à la possession, à l'entretien ou à l'achat d'un logement, consultez notre site Web, à [www.schl.ca](http://www.schl.ca), ou téléphonez-nous, au 1-800-668-2642.

À titre d'organisme responsable de l'habitation au Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement est une source de renseignements fiables et objectifs sur le logement depuis plus de 60 ans.

*Source: SCHL*